

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF

Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis -

La Société Placement de Tunisie- SICAF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Mr Walid BEN SALAH (FINOR).

BILAN ARRETE AU 30 Juin 2018

ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	<u>Notes</u>	30 Juin		31 Décembre
		<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2017</u>
Immobilisations financières	3	9 262 540	9 262 540	9 262 540
<u>Total des actifs immobilisés</u>		9 262 540	9 262 540	9 262 540
<u>Total des actifs non courants</u>		9 262 540	9 262 540	9 262 540
 <i><u>Actifs courants</u></i>				
Placements et autres actifs financiers		5 428 256	5 153 843	6 388 706
Moins : provisions		(190 767)	(147 419)	(256 953)
	4	5 237 489	5 006 424	6 131 753
Autres actifs courants	5	202 450	300 397	133 998
Liquidités et équivalents de liquidités	6	13 552	8 933	8 769
<u>Total des actifs courants</u>		5 453 491	5 315 754	6 274 520
<u>Total des actifs</u>		14 716 031	14 578 294	15 537 060

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2018

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
		<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2017</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		2 713 591	2 713 591	2 713 591
Résultats reportés		778 078	827 428	827 428
<u>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>13 491 669</u>	<u>13 541 019</u>	<u>13 541 019</u>
Résultat net de la période		1 112 341	925 309	1 950 650
<u>Total capitaux propres avant affectation</u>	7	<u>14 604 010</u>	<u>14 466 328</u>	<u>15 491 669</u>
<u>Passifs courants</u>				
Autres passifs courants	8	112 021	111 966	45 391
<u>Total des passifs courants</u>		<u>112 021</u>	<u>111 966</u>	<u>45 391</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>112 021</u>	<u>111 966</u>	<u>45 391</u>
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		<u>14 716 031</u>	<u>14 578 294</u>	<u>15 537 060</u>

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 JUIN 2018

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
		<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2017</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>				
Revenus des titres - droit de propriété	9	1 204 365	1 055 311	1 826 681
Produits nets sur cessions de titres		-	-	392 511
Reprises sur provisions	4	95 277	41 413	29 544
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<u>1 299 642</u>	<u>1 096 724</u>	<u>2 248 736</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>				
Charges nettes sur cessions de titres	10	54 653	64 149	-
Autres charges d'exploitation	11	100 847	105 100	195 864
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	29 091	-	97 665
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<u>184 591</u>	<u>169 249</u>	<u>293 529</u>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>1 115 051</u>	<u>927 475</u>	<u>1 955 207</u>
Charges financières nettes		(1)	-	(2)
Autres pertes ordinaires		-	(55)	(55)
<u>Résultat des activités ordinaires (avant impôt)</u>		<u>1 115 050</u>	<u>927 420</u>	<u>1 955 150</u>
Contribution sociale de solidarité	13	(300)	-	-
Impôt sur les sociétés	13	(2 409)	(2 111)	(4 500)
<u>Résultat des activités ordinaires (après impôt)</u>		<u>1 112 341</u>	<u>925 309</u>	<u>1 950 650</u>
<u>Résultat de la période</u>		<u>1 112 341</u>	<u>925 309</u>	<u>1 950 650</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 30 Juin 2018

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2018	2017	2017
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>				
Encaissements provenant de la cession de titres	14	2 022 190	1 912 247	3 045 185
Dividendes et intérêts encaissés	15	1 137 675	1 354 929	2 286 173
		3 159 865	3 267 176	5 331 358
<u>Total des encaissements d'exploitation</u>				
Décaissements pour achats de titres	14	1 116 393	1 236 639	3 156 831
Distributions de dividendes	16	1 999 946	1 999 946	1 999 946
Jetons de présence		7 200	2 400	14 400
Autres décaissements		31 543	49 481	181 635
		3 155 082	3 288 466	5 352 812
<u>Total des décaissements d'exploitation</u>				
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION</u>		4 783	(21 290)	(21 454)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</u>				
Variation de trésorerie		4 783	(21 290)	(21 454)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		8 769	30 223	30 223
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		13 552	8 933	8 769

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2016 et se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

Note 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent, au 30 Juin 2018 à D : 9.262.540 et s'analysent comme suit :

<u>Titre</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût moyen Unitaire</u>	<u>Valeur comptable</u>
• ASTREE	496 428	13,387	6 645 469
• COTUSAL	13 924	119,262	1 660 604
• Air liquide	31 477	30,378	956 198
• ASTREE DA CP 27	40	2,500	100
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,500	169
<u>Total</u>			<u>9 262 540</u>

Note 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève au 30 Juin 2018 à D : 5.237.489 et se détaille comme suit:

<u>Titre</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût moyen Unitaire</u>	<u>Valeur comptable</u>
• UBCI	27 755	16,742	464 674
• ATTIJARI BANK	10 000	17,178	171 781
• UIB	10 000	12,153	121 530
• Monoprix	80 000	7,659	612 682
• SITEX	3 682	22,451	82 664
• SICAV- RENDEMENT	22 968	101,457	2 330 264
• SACEM	10 000	0,172	1 720
• Société de Gestion des exportations	100	100,000	10 000
• Libya Oil Tunisie	231	119,606	27 629
• SPDIT SICAF	47 985	5,999	287 864
• CARTHAGE CEMENT	92 000	3,283	302 001
• ARTES	91 000	7,176	653 038
• ENNAKL AUTOMOBILES	16 500	9,244	152 533
• POULINA GROUP HOLDING	12 000	6,648	79 776
• Société TFT	1	100,000	100
• One tech	20 000	6,500	130 000
			5 428 256
		(A)	(190 767)
			5 237 489

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Solde au 31/12/2017</u>		<u>6 131 753</u>
<u>Achats</u>		<u>1 116 393</u>
* SICAV RENDEMENT	1 116 393	
<u>Ventes</u>		<u>(2 065 291)</u>
* SICAV RENDEMENT	(2 065 291)	
<u>Moins-value latente sur titres SICAV Rendement</u>		<u>(11 552)</u>
<u>Dotations aux provisions</u>		<u>(29 091)</u>
<u>Reprises sur provisions</u>		95 277
<u>Solde au 30/06/2018</u>		<u>5 237 489</u>

(A) : Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

<u>Titres</u>	<u>Solde au 31/12/2017</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>	<u>Solde au 30/06/2018</u>
• SITEX	59 652	1 767	-	61 419
• SACEM	1 720	-	-	1 720
• Société de gestion des exportations	10 000	-	-	10 000
• ARTES	97 665	-	95 277	2 388
• POULINA GROUP HOLDING	-	-	-	-
• CARTHAGE CEMENT	87 916	27 324	-	115 240
<u>Total provisions</u>	<u>256 953</u>	<u>29 091</u>	<u>95 277</u>	<u>190 767</u>

Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2018 à D : 202.450 contre D : 133.998 à l'issue de l'exercice 2017 et se détaille comme suit:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
• Etat, excédent d'impôt à reporter (voir note 13)	131 589	133 998
• Compte d'attente	272	272
• Charge constatées d'avance	4 171	-
• Produits à recevoir	66 690	-
<u>Total</u>	<u>202 722</u>	<u>134 270</u>
• Provision sur compte d'attente	(272)	(272)
<u>Total</u>	<u>202 450</u>	<u>133 998</u>

Note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse, au 30 Juin 2018, un solde de D : 13.552 contre D: 8.769 en 2017. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2018</u>	<u>2017</u>
• Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000
• Réserve légale	(B)	1 000 000	1 000 000
• Prime d'émission		340 000	340 000
• Autres réserves		1 373 591	1 373 591
• Résultats reportés		778 078	827 428
	<u>Total</u>	<u>13 491 669</u>	<u>13 541 019</u>
Résultat net de l'exercice	(1)	1 112 341	1 950 650
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>14 604 010</u>	<u>15 491 669</u>
Nombre d'actions	(2)	1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1,112	1,951

(A) Au 30 Juin 2018, le capital social est de D: 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D: 10 chacune et libérées en totalité

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint :

Note 7 (suite): Capitaux Propres

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réservelégale	Prime d'émission	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>Solde au 31 Décembre 2016</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	699 946	2 127 482	15 541 019
Affectations approuvées par l'AGO du 22 Mars 2017					2 127 482	(2 127 482)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016					(2 000 000)		(2 000 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2017						1 950 650	1 950 650
<u>Solde au 31 Décembre 2017</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	827 428	1 950 650	15 491 669
Affectations approuvées par l'AGO du 12 Mars 2018					1 950 650	(1 950 650)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017					(2 000 000)		(2 000 000)
Résultat de la période close le 30 Juin 2018						1 112 341	1 112 341
<u>Solde au 30 Juin 2018</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	778 078	1 112 341	14 604 010

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 Juin 2018 à D : 112.021 contre D : 45.391, au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
• Etat, retenues à la source	2 533	4 475
• Etat, TCL à payer	2 736	327
• Actionnaires dividendes à payer	651	597
• Contribution sociale de solidarité	300	-
• Charges à payer	105 801	39 992
<u>Total</u>	<u>112 021</u>	<u>45 391</u>

Note 9 : REVENUS DES TITRES - DROITS DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société

Ils s'élèvent au 30 Juin 2018 à D : 1.204.365

Ils se détaillent, par titre, comme suit :

<u>Titre</u>	<u>Nombre de coupons</u>	<u>Dividende par action</u>	<u>Dividendes</u>
• ASTREE	496 428	1,600	794 284
• AIR LIQUIDE	31 478	4,100	129 058
• SICAV - RENDEMENT	31 803	3,637	115 667
• MONOPRIX	80 000	0,200	16 000
• SPDIT	47 985	0,550	26 391
• ARTES	91 000	0,615	55 965
• ATTIJARI BANK	10 000	1,200	12 000
• ENNAKL AUTOMOBILES	16 500	0,650	10 725
• ONE TECH	20 000	0,300	6 000
• PGH	12 000	0,335	4 020
• UBCI	27 755	1,000	27 755
• UIB	10 000	0,650	6 500
<u>Total</u>			<u>1 204 365</u>

Note 10 : CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE TITRES

Cette rubrique englobe les plus ou moins-values réalisées sur les cessions de titres, effectuées au courant du premier semestre de l'exercice 2018

Le solde des plus ou moins-values s'élève, au 30 Juin 2018 à D: (54.653)

Il se détaille, par titre, comme suit :

<u>Titres</u>	<u>Plus ou (moins) values réalisées</u>
• SICAV-RENDEMENT	(43 101)
<u>Sous-Total</u>	<u>(43 101)</u>
• <u>Moins-values-latentes sur titres SICAV-RENDEMENT</u>	<u>(11 552)</u>
<u>Total</u>	<u>(54 653)</u>

Note 11 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2018 à D: 100.847

Il se détaille comme suit :

	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2017</u>
• Location	4 744	4 518	9 036
• Services extérieurs, marché financier	4 889	5 307	10 143
- <i>CMF</i>	600		
- <i>STICODEVAM</i>	3099		
- <i>BVMT</i>	1190		
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	8 256	8 626	22 162
• Publicité, publications, relations publiques	3 413	3 837	5 762
• Frais de garde	31 860	36 727	55 235
• Jetons de présence	12 000	12 000	24 000
• Frais d'opérations sur titres	-	-	2 915
• Impôts & taxes	3 134	3 115	5 414
• Frais de gestion Banque de Tunisie	31 626	30 120	60 240
• Missions et réceptions	-	850	-
• Autres charges	925	-	957
<u>Total</u>	<u>100 847</u>	<u>105 100</u>	<u>195 864</u>

Note 12 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS

	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2017</u>
• Provisions pour dépréciation des titres	(cf. note 4) 29 091	-	97 665
<u>Total</u>	<u>29 091</u>	<u>-</u>	<u>97 665</u>

Note 13 : IMPOT SUR LES SOCIETES ET CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE

L'impôt sur les sociétés, est estimé au 30 Juin 2018 à D : 2.409 contre D: 4.500 au 31 Décembre 2017. Il est déterminé comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<u>Résultat comptable avant impôt</u>	<u>1 115 050</u>	<u>1 955 150</u>
<u>Réintégrations</u>		
* Provisions pour dépréciation des titres	29 091	97 665
* Plus-values latentes nettes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice précédent	681 909	658 247
* Moins-values réalisées sur SICAV-RENDEMENT après distribution des dividendes	43 200	54 240
* Pénalités fiscales	-	55
* Contribution sociale de solidarité	300	-
<u>Déductions</u>		
* Reprise sur provisions pour titres	<u>(95 277)</u>	<u>(29 544)</u>
* Plus-values latentes nettes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice en cours	<u>(670 357)</u>	<u>(681 909)</u>
	-	-
* Plus-values sur cessions des titres cotés	-	<u>(422 325)</u>
* Dividendes des actions	<u>(1 103 916)</u>	<u>(1 631 579)</u>
<u>Résultat imposable</u>	-	-
<u>Impôt sur les Sociétés</u>	<u>2 409</u>	<u>4 500</u>
<u>Contribution sociale de solidarité instauré par l'article 53 la loi 2017-66 du 17 Décembre 2017 portant loi de finances de l'année 2018</u>	<u>300</u>	
<u>A imputer</u>		
* Excédent d'impôt antérieur	<u>(133 998)</u>	<u>(138 498)</u>
<u>IS à reporter</u>	<u>131 589</u>	<u>133 998</u>

Note 14 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES

Les encaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

Cessions en valeurs brutes		2 065 291
* Placements courants	2 065 291	
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		(43 101)

Frais sur vente de titres

Encaissements

2 022 190

Les décaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

Acquisitions en valeurs brutes

1 116 393

* Placements courants

1 116 393

Frais sur achats de titres

Décaissements

1 116 393

Note 15 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit

- Revenus des titres-droits de propriété

1 204 365

- Produits à recevoir au 31.12.2017

-

- Produits à recevoir au 30.06.2018

(66 690)

Encaissements

1 137 675

Note 16 : DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit:

- Décision de distribution de dividendes(AGO du 18 Avril 2018)

2 000 000

- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2017

597

- Actionnaires, dividendes à payer au 30.06.2018

(651)

Décaissement

1 999 946

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2018

*Messieurs les Actionnaires de la société
Placements de Tunisie -SICAF*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 22 Mars 2017 et en application des dispositions de l'article 21-bis de la loi n° 94 -117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société "Placements de Tunisie - SICAF" pour la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2018, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 14.716.031 et un bénéfice de D : 1.112.341.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société "Placements de Tunisie - SICAF", comprenant le bilan au 30 Juin 2018, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction sur les états financiers intermédiaires

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base d'un examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit ; en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « Placements de Tunisie – SICAF » au 30 juin 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Août 2018

FINOR
Walid BEN SALAH